

## POLITIQUES EFFICACES POUR LES ENSEIGNANTS : PERSPECTIVES DE PISA

### France

Les enseignants sont la ressource la plus importante dans les établissements aujourd'hui. Pour améliorer l'efficacité, l'efficience et l'équité de l'enseignement, il faut s'assurer que des jeunes compétents souhaitent et puissent devenir enseignants, que leur enseignement soit de qualité et qu'il bénéficie à tous les élèves. Le rapport de l'OCDE *Politiques efficaces pour les enseignants : perspectives de PISA* explore trois questions relatives aux politiques concernant les enseignants : comment les meilleurs systèmes éducatifs sélectionnent-ils, forment-ils, évaluent-ils et rémunèrent-ils leurs enseignants ? Comment l'allocation des enseignants aux établissements affecte-t-elle l'équité des systèmes éducatifs ? Et comment les pays peuvent-ils attirer et retenir des hommes et des femmes talentueux au sein de la profession enseignante ?

- On trouve, parmi les pays les plus performants au PISA, une grande variété d'approches pour recruter et évaluer les enseignants, ainsi qu'une large palette de plans de carrière et de rémunération des enseignants. Mais trois éléments semblent communs aux politiques de développement professionnel des enseignants des pays les plus performants :
  - une période obligatoire et étendue d'expérience pratique pendant la formation initiale et la période d'intégration des enseignants ;
  - l'existence d'opportunités variées en matière de formation continue répondant aux besoins des enseignants, tels que des ateliers de travail organisés par leur établissement ;
  - et des mécanismes d'évaluation des enseignants fortement connectés à la question de leur formation continue.
- La France ne partageait pas l'ensemble des trois politiques enseignantes communes aux pays les plus performants :
  - En France, jusqu'en 2013, un stage pratique n'était pas requis dans le cadre de la formation initiale des enseignants, mais était laissé à la discrétion des établissements de formation.
  - En France, en 2015, 59% des élèves de 15 ans étaient scolarisés dans des établissements qui organisent des ateliers pour des groupes spécifiques d'enseignants (par exemple, les enseignants récemment affectés), et 64% dans des établissements qui organisent des ateliers abordant des problèmes particuliers rencontrés par l'établissement, contre 69% et 80% dans la moyenne des pays de l'OCDE.
  - En France, en 2015, les rapports d'évaluation des enseignants du second degré établis à la suite d'inspections avaient une influence sur leurs activités de formation continue, mais ces évaluations non périodiques étaient liées avant tout à l'avancement de carrière ou à des mesures disciplinaires ; en revanche, les rapports d'évaluation survenant au terme de la période probatoire n'en avaient pas.
- En France, les lycées avec un profil socio-économique défavorisé ont des classes de taille réduite comptant 25 élèves en moyenne, comparés aux lycées socialement favorisés qui en comptent 33 en moyenne. Le ratio élèves-enseignant est également significativement plus faible dans les

- ▶ Les **systèmes éducatifs** désignés comme les plus **performants** au PISA sont ceux qui, en 2015, présentent une proportion d'élèves très performants supérieure à la moyenne de l'OCDE et une proportion d'élèves n'atteignant pas le niveau minimal de compétences inférieure à la moyenne de l'OCDE. Dix-neuf systèmes éducatifs correspondent à ces critères.
- ▶ Pour la France, les résultats portant sur les différences de ressources enseignantes entre les établissements scolarisant des élèves de 15 ans comparent le quart des **lycées** les plus **favorisés** socialement au quart des **lycées** les plus **défavorisés** socialement ; les collèges ont été exclus de ces comparaisons.

lycées défavorisés, avec 8,6 élèves par enseignant, que dans les lycées favorisés qui comptent 12,5 élèves par enseignant. (Tableaux 3.1 et 3.3)

- Tout comme la France, une majorité de pays et d'économies participant au PISA 2015 compense les établissements défavorisés en diminuant la taille de leurs classes ou le ratio élèves-enseignant. En France, ceci résulte largement d'une politique délibérée de réduction de la taille des classes, notamment dans les lycées situés en zones d'éducation prioritaire.
- Cependant, en moyenne dans l'OCDE, les établissements favorisés emploient davantage d'enseignants de sciences ayant des titres donnant accès à la fonction d'enseignant pleinement reconnu par l'autorité de tutelle (en France : enseignants certifiés ou agrégés) (88%) que les établissements défavorisés (83%). L'écart le plus important est constaté pour la France où 26% des enseignants de sciences travaillant dans les lycées défavorisés sont certifiés ou agrégés, contre 94% des enseignants de sciences des lycées favorisés. Ceci s'explique en partie par le fait qu'en France les lycées défavorisés sont plus souvent des lycées professionnels. (Tableau 3.15)
- En France, 12% des élèves de 15 ans des lycées favorisés sont exposés à des enseignants qui ne sont pas assez bien préparés pour faire cours, selon les déclarations des chefs d'établissement, mais cette proportion est près de trois fois plus grande (32%) dans les lycées défavorisés. En moyenne dans l'OCDE, l'écart est également à l'avantage des établissements favorisés mais ne représente que 7 points de pourcentage. (Tableau 3.29)
- En moyenne, dans les pays et économies ayant participé au PISA 2015, les écarts de performance liés au profil socio-économique des élèves sont plus larges quand les établissements favorisés emploient plus d'enseignants qualifiés et expérimentés que les établissements défavorisés. (Figure 3.13)
- En 2015, en France, 34% des élèves de 15 ans sont scolarisés dans des établissements où le chef d'établissement ou le conseil d'administration de l'établissement ont une part importante de responsabilité dans le choix des enseignants à engager, contre 74% des élèves dans la moyenne des pays de l'OCDE. (Tableau 2.8)
- Or, en moyenne, pour les pays et économies ayant participé aux PISA 2006 et 2015, une hausse de la responsabilité des établissements pour recruter les enseignants a été associée à une amélioration des performances des élèves en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques ; tandis qu'une baisse de la responsabilité des établissements a été associée à un déclin des performances des élèves (Figure 2.13). La direction causale de cette association, cependant, ne peut pas être déterminée. De plus, contrairement à ce que l'on pourrait craindre, on observe une répartition plus équitable des enseignants entre les établissements dans les pays où ces derniers disposent d'une autonomie accrue pour gérer les enseignants. (Figure 3.16)
- En France, 3,8% des élèves de 15 ans aspirent à devenir enseignant – une proportion plus importante que la part actuelle d'enseignants dans la population adulte (3,3%). C'est le cas de 4,2% des élèves dans les pays de l'OCDE (Figure 4.3).
- En France comme dans de nombreux pays, en 2015, les élèves qui souhaitent devenir enseignant ont de moins bonnes performances en culture mathématique et en compréhension de l'écrit que les élèves qui aspirent à un métier requérant également un diplôme universitaire (Figure 4.4). Cependant, les résultats de PIAAC montrent qu'en moyenne les compétences des enseignants en mathématiques et en compréhension de l'écrit sont similaires à celles des adultes de même niveau de diplôme.
- Les pays où les salaires des enseignants sont plus élevés (relativement au PIB) ont, en moyenne, une plus grande proportion d'élèves aspirant au métier d'enseignant. Cependant, aucune preuve empirique du fait que des salaires plus élevés attireraient davantage les élèves les plus compétents que les élèves les moins compétents vers l'enseignement n'a pu être établie.

## Qu'est-ce que l'enquête PISA ?

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) est une enquête triennale qui analyse dans quelle mesure les élèves de 15 ans approchant du terme de leur scolarité obligatoire possèdent certaines des connaissances et compétences essentielles pour participer pleinement à la vie de nos sociétés modernes. L'enquête PISA collecte également des informations contextuelles sur les élèves de 15 ans, leurs enseignants et leurs établissements. Elle permet ainsi d'éclairer et de comparer les politiques et les pratiques dans le domaine de l'éducation.

### Carte des pays et économies participant à l'enquête PISA



■ Pays membres de l'OCDE	■ Pays et économies partenaires de l'enquête PISA 2015	■ Pays et économies partenaires dans les enquêtes PISA précédentes
Allemagne	Albanie	Azerbaïdjan
Australie	Algérie	Himachal Pradesh (Inde)
Autriche	Argentine	Kirghizistan
Belgique	Bésil	Liechtenstein
Canada	Bulgarie	Maurice
Chili	Chypre <sup>1</sup>	Miranda-Venezuela
Coré	Colombie	Panama
Danemark	Costa Rica	Serbie
Espagne	Croatie	Tamil Nadu (Inde)
Estonie	Émirats arabes unis	
États-Unis	Ex-République yougoslave de Macédoine	
Finlande	Fédération de Russie	
France	Géorgie	
Grèce	Hong-Kong (Chine)	
Hongrie	Indonésie	
Irlande	Jordanie	
Islande	Kazakhstan	
Israël	Kosovo	
	Liban	
	Lituanie	
	Macao (Chine)	
	Malaisie	
	Malte	
	Moldavie	
	Monténégro	
	P-S-J-G (Chine)*	
	Pérou	
	Qatar	
	République dominicaine	
	Roumanie	
	Singapour	
	Taipei chinois	
	Thaïlande	
	Trinité-et-Tobago	
	Tunisie	
	Uruguay	
	Viet Nam	

\* L'entité P-S-J-G (Chine) désigne les quatre provinces chinoises participant à l'enquête PISA : Pékin, Shanghai, Jiangsu et Guangdong.

1. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République turque de Chypre-Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues des pays membres de l'OCDE.

Ce document ainsi que toute donnée et carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**Note concernant les données d'Israël**

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

---

Cet ouvrage est disponible dans le cadre de la licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/) (CC BY-NC-SA 3.0 IGO). Pour des informations spécifiques quant à la portée de la licence ou aux termes de celle-ci, ainsi que sur la possible utilisation commerciale du présent ouvrage ou des données issues de l'enquête PISA, veuillez consulter les [Conditions d'utilisation](#) sur le site de l'OCDE.

---

**Personnes de contact :****Francesco Avvisati**

Analyste

Direction de l'éducation et des compétences

Email : [Francesco.AVVISATI@oecd.org](mailto:Francesco.AVVISATI@oecd.org)

Téléphone : +33 1 45 24 17 61

**Noémie Le Donné**

Analyste

Direction de l'éducation et des compétences

Email : [Noemie.LEDONNE@oecd.org](mailto:Noemie.LEDONNE@oecd.org)

Téléphone : +33 1 45 24 15 39

Pour de plus amples informations sur le Programme international pour le suivi des acquis des élèves et consulter l'ensemble des résultats de l'enquête PISA 2015, veuillez consulter le site de l'OCDE :

[www.oecd.org/edu/pisa](http://www.oecd.org/edu/pisa)

